

Outre les défenses de plage qui parsèment la baie d'Audierne de Penhors à La Torche, le site du concasseur de Tréguennec dispose d'un système défensif propre, qui va du simple tobrouk à l'abri pour canon, l'ensemble étant cerné par des champs de mines.



L'article publié par Alain Le Berre dans [le magazine 39/45](#) sous le titre "Le lâger Todt de Tréguennec" en juillet-août 2008, détaille avec précision l'ensemble des défenses du camp :

"[...] *Ce quai, une imposante muraille de béton, haute de dix mètres et longue de 200 mètres environ, a été d'après un témoin, bâti par des travailleurs de plusieurs nationalités européennes dont des mineurs russes, le quai est fortifié.*

**S**ur une portion de cent mètres en partant du sud, son épaisseur est de deux mètres mais à partir de là, et jusqu'à son extrémité nord-est, à sa base est accolée une longue galerie bétonnée desservant deux tunnels débouchant dans deux ouvrages vf4b à large créneau de tir pour des mitrailleuses croisant leurs feux vers la mer. Des niches et des décrochements aménagés dans les parois des tunnels permettent d'éviter les effets de tirs d'enfilade.



La tour de guet de la casemate de la Motte (Motte de la Motte) (Motte de la Motte) (Motte de la Motte) (Motte de la Motte) (Motte de la Motte)





**Note** également l' [article sur les galeries](#)